

Rapport de suivi de la mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2017-2021 de la MRC de Matawinie – Année 2022

N°	Mesure	Description	Responsables	Échéancier	Mise en œuvre 2022
1	Encourager le compostage domestique, l'herbicyclage et la réutilisation des feuilles mortes comme paillis	<ul style="list-style-type: none"> - Information et promotion par les municipalités (bulletins municipaux, journées de l'environnement, etc.) - Ateliers et formations (compostage) 	Municipalités	Dès 2016 (annuellement)	<p>Avancement : Ces aspects sont annuellement abordés par une majorité de municipalités Mesure réalisée à 75 %</p> <p><u>Compostage domestique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 12 municipalités ont encouragé le compostage en 2022 - Dépliant de la MRC disponible pour les municipalités - 5 événements organisés en 2022 par les municipalités (journées de l'environnement) - Outils diffusés par ces 12 municipalités (outils les plus populaires, dans l'ordre) : bulletin municipal ou de l'entrepreneur de collecte (Info Trio de Compo Recycle), site web, médias sociaux, calendrier de collectes, etc. - SEE rend disponibles des composteurs à l'école primaire et a offert une formation sur le compostage domestique en 2022 <p><u>Herbicyclage :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 10 municipalités ont encouragé l'herbicyclage en 2022 - Outils diffusés par ces 10 municipalités (outils les plus populaires, dans l'ordre) : bulletin municipal ou de l'entrepreneur de collecte, site web et médias sociaux, calendrier des collectes, etc. - SBE a abordé le sujet au site du jardin communautaire
2	Sensibiliser les citoyens aux bannissements à l'élimination à venir	<ul style="list-style-type: none"> - Distribution de billets de courtoisie par les entreprises de collecte des déchets – <i>facultatif</i> - Transmission d'informations sur l'herbicyclage, le compostage et l'utilisation des feuilles mortes comme paillis - Promotion de la collecte à 3 voies 	Municipalités	Dès 2016 (annuellement) 2017 (billets de courtoisie)	<p>Avancement : Ces actions sont annuellement réalisées par une majorité de municipalités Les bannissements n'ont pas été reconduits dans le nouveau plan d'action quinquennal de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, mais prévus dans la Stratégie de valorisation de la matière organique Mesure réalisée à 75 %</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucune municipalité n'a abordé les bannissements (5 municipalités en 2021) - 11 municipalités ont diffusé en 2022 des outils/infos sur la collecte à 3 voies (outils les plus utilisés/populaires, dans l'ordre) : bulletin municipal, site web, médias sociaux, calendrier des collectes (Guide GMR à SBE) - 12 municipalités (elles-mêmes ou par le biais de l'entrepreneur de collecte) ont distribué des billets de courtoisie en 2022 – 11 municipalités en 2021. Il y a peu de compilation du nombre de billets émis ou de leur motif (seulement 5 municipalités ont un suivi) - La MRC a produit et rendu disponible en 2019 des outils (dépliants) portant sur le compostage domestique et la collecte à 3 voies
3	Évaluer la possibilité de valoriser les boues municipales par épandage agricole et régénération de sites dégradés (ex. gravières et sablières)	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontres d'information municipales - Partenariats pour soutenir les municipalités dans la prise de décision - Promotion d'expériences municipales positives 	Municipalités (décision) MRC (soutien)	Dès 2017 (annuellement)	<p>Avancement : Mesure réalisée à 100 %</p> <ul style="list-style-type: none"> - Abordé au Comité de protection de l'environnement matawinien (CPEM) en janvier 2018 - 1 outil d'aide à la décision élaboré par la MRC et transmis aux municipalités en 2018 - 2 municipalités (SMS et RAW) ont vidangé leurs installations en 2022. Le pourcentage de valorisation des biosolides est de 100 % (épandage agricole) – 1 municipalité en 2021 - Présentation de la MRC de D'Autray sur son programme de vidange systématique lors du Forum GMR 2019 de la MRC de Matawinie
4	Réaliser une étude de cas des différents modes de gestion (collecte) des vidanges de fosses septiques	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluation comparative (avantages et inconvénients) de la gestion des preuves de vidange, du mesurage des boues et écumes et de la vidange systématique - Diffusion des conclusions auprès des municipalités 	MRC (étude) Municipalité (décision)	2018	<p>Avancement : Mesure réalisée à 100 %</p> <ul style="list-style-type: none"> - SMK a réalisé en 2017 un projet pilote de vidange systématique visant environ 100 fosses (lac des Français) – le projet n'a pas été reconduit - Sujet abordé au CPEM de mai 2018 par deux présentations sur des programmes de vidanges systématiques, dont celui de SMK - Les 15 municipalités faisaient le suivi des preuves de vidange des citoyens en 2022 (8 840 preuves sur 26 622 fosses existantes) - Une municipalité (SDO) permet le mesurage des boues et écumes - Présentation de la MRC de D'Autray sur son programme de vidange systématique lors du Forum GMR 2019 de la MRC de Matawinie
5			Municipalités	Dès 2016	<p>Avancement : Mesure réalisée à 75 %</p>

N°	Mesure	Description	Responsables	Échéancier	Mise en œuvre 2022
	Implanter la collecte de porte en porte des matières organiques (MO) sur tout le territoire municipalisé	- Ajout ou poursuite des collectes municipales des MO		(selon le renouvellement des contrats)	- 11 municipalités offraient la collecte à 3 voies en 2022 – SCO a débuté en novembre 2022 (10 en 2021) - 31 786 u.o. desservies en 2022 (30 262 en 2021)
6	Mettre en place les conditions favorisant les regroupements municipaux pour la mise en commun des matières organiques collectées de porte en porte	- Rencontres d'information municipales - Rencontres de discussion municipales - Documentation des aspects légaux reliés aux regroupements - Voir mesure 14 (déchets et matières recyclables)	MRC Municipalités	2016 et 2017	Avancement : Mesure réalisée à 100 % - Étude d'optimisation territoriale en GMR réalisée en 2017-2018 - Présentation aux représentants municipaux du rapport de l'étude d'optimisation territoriale en GMR (intégrant les possibilités de regroupements municipaux) et journée de réflexion/discussion en 2018 - Appels d'offres regroupés réalisés en 2019 par la MRC au nom de plusieurs de ses municipalités locales : - 3 appels d'offres pour le traitement/tri/valorisation/enfouissement des matières recyclables, des matières organiques et des déchets ont été réalisés en 2019 (10 municipalités regroupées) - 1 appel d'offres pour la collecte et le transport des matières résiduelles de 3 municipalités a été réalisé en 2019 (SBE, SJM et SAR) - Étude sur les options de traitement des matières organiques réalisée en 2021 (discussions en cours sur la suite à donner au rapport) - En 2022, 5 municipalités de l'ouest du territoire se sont regroupées pour la réalisation d'appels d'offres en commun pour le traitement/élimination des matières organiques et des déchets. La MRC est à terminer les documents relatifs à ces appels d'offres (2023)
7	Implanter et analyser des projets pilotes d'apport volontaire des matières organiques et recyclables et de compostage à la ferme	- Identification des municipalités et des agriculteurs intéressés - Implantation de projets pilotes - Suivi, analyse et diffusion des résultats - Promotion des projets - Représentations auprès du MELCCFP pour l'allègement de la procédure d'obtention d'un CA pour les projets de compostage à la ferme	MRC Municipalités	2016 et 2017	Avancement : Mesure en attente de réalisation <u>Apport volontaire :</u> - Aucun projet pilote réalisé ou en cours bien qu'un rappel de la mesure ait été fait au CPEM de mai 2017 - 4 municipalités permettent l'apport de branches à l'écocentre <u>Compostage à la ferme :</u> - Depuis 2017, SEE a mis sur pied un projet de compostage et de valorisation des feuilles à la ferme - 1 municipalité accepte les apports volontaires de feuilles à l'écocentre (compostage à la ferme - SEE) et 1 municipalité invite les gens à aller porter leur sapin de Noël à une station de ski (SCO) Aucune représentation faite auprès du MELCC
8	Mettre en œuvre les priorités du Conseil de la MRC pour le traitement local des matières résiduelles (dont les matières organiques)	- Discussions avec la RITDM - Étude sur l'implantation d'équipements municipaux de compostage sur le territoire - En dernier lieu, discussions avec des sites de compostage à l'extérieur du territoire - Prise en compte de cette priorisation des équipements pour le traitement de l'ensemble des matières résiduelles <i>Soit prioriser dans l'ordre :</i> - Les équipements existants dans la MRC - L'implantation d'équipements dans la MRC - Les équipements existants à l'extérieur de la MRC	MRC Municipalités	2016 et 2017	Avancement : Mesure réalisée à 100 % - 2 rencontres avec la RITDM (2017) - 4 rencontres avec les promoteurs de projets locaux de compostage (dont 1 rencontre technique en 2017) - L'étude d'optimisation territoriale en GMR (2017-2018) a révélé la pertinence du projet de nouveau centre de compostage de la RITDM. L'implantation d'autres équipements municipaux a donc été exclue de l'étude (manque de données des promoteurs) - Les approches faites par la RITDM auprès des autres municipalités locales en 2018 n'ont pas permis de conclure des ententes à long terme pour le développement des activités de la régie (dont une nouvelle usine) - Les 3 appels d'offres en communs pour le traitement, le tri, la valorisation et l'enfouissement des matières recyclables, des matières organiques et des déchets (10 municipalités regroupées) se sont conclus par des ententes avec un fournisseur hors MRC, mais situé à proximité (EBI Environnement) - Étude sur les options de traitement des matières organiques réalisée en 2021 (discussions en cours sur les résultats et les suites à donner)
9		- Discussions avec les fournisseurs de services	Municipalités		Avancement : Mesure en attente de réalisation

N°	Mesure	Description	Responsables	Échéancier	Mise en œuvre 2022
	Améliorer le suivi quantitatif des résidus verts récupérés (collectes dédiées) - <i>si applicable</i>	- Outils d'estimation quantitative	MRC (outils)	Dès 2016 jusqu'à l'implantation de la 3 ^e voie dans les toutes les municipalités	- Une dizaine de municipalités ont offert des collectes de résidus verts en 2022 et 3 municipalités, des collectes de sapins de Noël (12 municipalités en 2021) - 2 municipalités déchiquètent elles-mêmes les sapins ou les branches afin de produire un paillis qui est retourné aux citoyens - Il n'y a pas de données quantitatives disponibles Le besoin d'un outil d'estimation a été abordé lors du CPEM de mai 2017. Aucune municipalité n'a signifié son intérêt pour cette mesure. Aucun outil d'estimation n'a donc été créé
10	Rechercher des débouchés pour certaines matières recueillies dans les éco-centres et favoriser leur regroupement territorial (ex. bois propre et contaminé)	- Recherche de débouchés dans la littérature et auprès d'éco-centres d'autres régions - Consultation d'organismes partenaires - Promotion du concept de regroupement territorial des matières résiduelles	MRC	2018 (selon les problématiques)	Avancement : Réalisation en cours - Quelques municipalités récupèrent les matelas pour valorisation, mais aucune donnée quantitative n'a été transmise par ces municipalités - 2 municipalités récupèrent le revêtement de vinyle depuis 2017 (SCO et SZE) - SEE a un partenariat avec une entreprise privée pour la récupération/valorisation des pneus surdimensionnés - À la demande du Comité technique PGMR, un portrait des éco-centres du territoire a été réalisé en 2019. Les problématiques de valorisation des feuilles et surtout des branches ont été identifiées - La recherche de débouchés pour les branches a été entamée en 2021 mais aucune solution durable n'a encore été trouvée (Lanaudière Économique et SDLR)
11	Rechercher des opportunités d'affaires pour certains résidus ou matières difficiles à valoriser et favoriser leur regroupement territorial (ex. bois, bardeaux, pneus surdimensionnés, polystyrène)	- Consultation auprès d'entreprises spécifiques et développement de relations d'affaires avec elles - Promotion du concept de regroupement territorial des matières résiduelles	MRC	2018 (selon les problématiques)	Avancement : Mesure en attente de réalisation - Aucune démarche entreprise par la MRC concernant cette mesure - À la demande du Comité technique PGMR, un portrait des éco-centres du territoire a été réalisé en 2019. Les problématiques de valorisation des feuilles et surtout des branches ont été identifiées. La mise en commun des résidus issus des éco-centres semble une avenue pour faciliter la valorisation et réduire les coûts. Des démarches en ce sens ont été entreprises en 2021, sans résultat pour le moment - SEE et SCO récupèrent pour valorisation le revêtement de vinyle avec l'aide d'une entreprise locale. L'opportunité d'étendre cette récupération sera analysée - SDO a un lien avec Bécik jaune pour les vélos
12	Évaluer les quantités annuelles générées et rechercher des débouchés pour les plastiques agricoles	- Sondage auprès des producteurs agricoles (caractérisation et quantification) - Consultation d'organismes ayant implanté la récupération des plastiques agricoles ainsi que des centres de tri, coopératives agricoles, etc. - Projet pilote ou programme de récupération et analyse des résultats	MRC	2019	Avancement : Mesure abandonnée - Un projet pilote a été réalisé en 2019 par les Producteurs et productrices acéricoles de Lanaudière (PPAL) en collaboration avec des MRC limitrophes (dont la Matawinie). Les résultats ont été mitigés (contamination des matières, faible quantité de matières recueillies, etc.) - Devant les nombreux défis municipaux de GMR, le financement de mesures destinées aux ICI n'est pas envisageable pour le moment - La nouvelle RÉP facilitera prochainement la récupération/valorisation des plastiques agricoles
13	Élaborer un répertoire électronique des nouveaux débouchés (pour les municipalités)	- Répertoire électronique interactif mis à jour annuellement - Promotion du répertoire et diffusion auprès des partenaires municipaux	MRC	2018 (mise à jour annuelle)	Avancement : Mesure en attente de réalisation - Aucune démarche entreprise par la MRC concernant cette mesure (en attente du développement de débouchés)
14			MRC	2016 et 2017 (étude)	Avancement : Mesure réalisée à 100 %

N°	Mesure	Description	Responsables	Échéancier	Mise en œuvre 2022
	Mettre en place les conditions favorisant les regroupements municipaux et la mise en commun des matières recyclables et des déchets collectés de porte en porte	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontres municipales d'information et de discussion et d'échanges - Documentation des aspects légaux des regroupements municipaux - Étude de faisabilité sur de nouveaux modèles territoriaux de GMR - Voir mesure 6 		2021 (regroupements)	<ul style="list-style-type: none"> - Étude d'optimisation territoriale en GMR réalisée en 2017-2018 - Présentation aux représentants municipaux du rapport de l'étude d'optimisation territoriale en GMR (intégrant les possibilités de regroupements municipaux) et journée de réflexion/discussion en 2018 - Appels d'offres regroupés réalisés en 2019 par la MRC au nom de plusieurs de ses municipalités locales : <ul style="list-style-type: none"> - 3 appels d'offres pour le traitement/tri/valorisation/enfouissement des matières recyclables, des matières organiques et des déchets ont été réalisés en 2019 (10 municipalités regroupées) - 1 appel d'offres pour la collecte et le transport des matières résiduelles de 3 municipalités a été réalisé en 2019 (SBE, SJM et SAR) - Les aspects légaux des regroupements ont été abordés dans le rapport de l'étude (ainsi que des modèles de gouvernance) - En 2022, 5 municipalités de l'ouest du territoire se sont regroupées pour la réalisation d'appels d'offres en commun pour le traitement/élimination des matières organiques et des déchets. La MRC est à terminer les documents relatifs à ces appels d'offres (2023) - Des discussions municipales sont en cours, générées entre autres par la modernisation de la collecte sélective qui imposera des regroupements
15	Documenter la mise en place d'un nouveau modèle de gestion territoriale pour les collectes municipales	<ul style="list-style-type: none"> - Collecte d'informations sur des modèles régionaux mis en œuvre dans d'autres MRC ou régions 	MRC	2016 et 2017	<p>Avancement : Mesure réalisée à 100 %</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans l'étude d'optimisation territoriale (2017-2018), comparaison avec le mode de gestion (gouvernance) de 5 autres MRC (délégation de compétence, regroupement, transfert, etc.) - Au Forum GMR 2019 de la MRC, une présentation de la MRC des Pays-d'en-Haut a abordé cette thématique de regroupement et des conteneurs semi-enfouis - L'étude sur les options de traitement des matières organiques réalisée en 2021 a aussi abordé divers modèles de gouvernance - La modernisation de la collecte sélective en cours, qui imposera des regroupements municipaux, a remis au goût du jour la recherche/analyse de nouveaux modèles de gestion
16	Outiller les municipalités pour l'élaboration des documents d'appels d'offres en GMR	<ul style="list-style-type: none"> - Développement d'une expertise grâce à des partenaires clés (ÉEQ, AOMGMR, RECYC-QUÉBEC, etc.) - Rencontres municipales d'information et formations - Banques d'outils (ex. statistiques, modèles de devis, libellés de clauses importantes, etc.) 	MRC	2021 (selon l'échéance des contrats GMR)	<p>Avancement : Mesure réalisée à 100 %</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une formation sur les meilleures pratiques d'appel d'offres, donnée à RAW conjointement avec la MRC de Joliette (mars 2017) - Même présentation faite au CPEM de mai 2017 - Formation sur les meilleures pratiques d'appel d'offres donnée par Chamard Stratégies environnementales (mai 2018) à laquelle 9 municipalités ont assisté (13 participants) - Résumé des pistes d'optimisation pour les appels d'offres produit et diffusé par la MRC en 2018 et 2019 - Au Forum GMR 2019 de la MRC, ÉEQ a présenté les meilleures pratiques d'appel d'offres - En 2019, la MRC a soutenu 10 municipalités dans la réalisation d'appels d'offres communs pour le traitement et l'élimination des MR, dont 3 municipalités pour le mandat de collecte et de transport également - Un résumé d'une procédure optimale d'appel d'offres GMR en commun a été diffusée en 2020 - La MRC est abonnée à Edilexpert depuis 2019 afin d'améliorer la rédaction et la gestion contractuelle des appels d'offres, dont ceux de GMR - En 2022, 5 municipalités de l'ouest du territoire se sont regroupées pour la réalisation d'appels d'offres en commun pour le traitement/élimination des matières organiques et des déchets. La MRC est à terminer les documents relatifs à ces appels d'offres (2023)
17			MRC		<p>Avancement : Mesure réalisée à 50 %</p>

N°	Mesure	Description	Responsables	Échéancier	Mise en œuvre 2022
	Sensibiliser les industries, commerces et institutions (ICI) à la Politique québécoise de GMR et aux impacts de leur GMR sur la performance municipale	<ul style="list-style-type: none"> - Développement d'un réseau d'information efficace (chambres de commerce, SDLR, associations sectorielles, etc.) - Outils de communication - Diffusion d'informations auprès des ICI (privilégier les contacts de personne à personne) - Représentations (résolutions) pour sensibiliser le gouvernement au peu d'autorité qu'ont les municipalités sur les ICI 	Municipalités (diffusion)	Dès 2019 (annuellement)	<ul style="list-style-type: none"> - Aucune démarche entreprise par la MRC concernant cette mesure - En 2022, 5 municipalités ont transmis des infos GMR spécifiques aux ICI (5 en 2021) - SDO offre un soutien et une aide directe aux ICI - Les principaux outils de sensibilisation utilisés sont, dans l'ordre : site web, bulletin municipal, médias sociaux, calendrier de collecte et communication avec les comptes de taxes - À la suite d'une recommandation du Comité technique PGMR (oct. 2019), le Conseil de la MRC a résolu d'enjoindre le gouvernement à obliger les ICI à améliorer leur GMR pour respecter les objectifs de la PQGMR et contribuer à la performance. Dans un souci d'exemplarité, le Conseil a aussi demandé que ces exigences se concrétisent dans un premier temps dans les ministères et organismes publics, dont les commissions scolaires (résolution CM-050-2020 transmise au MELCCFP).
18	Créer et exploiter des lieux d'échange avec les ICI (pour évaluer la possibilité d'adapter les services municipaux de GMR à leurs besoins)	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontres de discussion entre les municipalités et les ICI - Évaluation de la possibilité et des coûts des modifications demandées par les ICI 	Municipalités MRC ICI	2019 à 2021	<p>Avancement : Mesure en attente de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucune démarche entreprise par la MRC concernant cette mesure
19	Évaluer la possibilité d'intégrer les ICI dans les collectes municipales de GMR (dont celles des MO) en favorisant les établissements scolaires	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des municipalités aux avantages et inconvénients d'une éventuelle intégration - Positionnement municipal - Détermination de critères d'admissibilité des ICI aux collectes - Projets pilotes et analyse des résultats (surtout pour les MO) - Priorité aux établissements scolaires - Évaluation d'une implication financière municipale pour l'achat des équipements de collecte pour les écoles 	Municipalités MRC	2017	<p>Avancement : Mesure réalisée à 75 %</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le FPDM est un fonds de la MRC qui finance des activités et projets environnementaux municipaux. L'initiative 2017 visait l'optimisation des collectes GMR dans les écoles, dont l'implantation de la 3^e voie. Le FPDM a financé l'achat d'équipements de collecte et des formations sur le tri des MR dans 5 écoles du territoire - Conférence donnée sur l'optimisation des services municipaux de GMR aux ICI lors du Forum GMR 2018 de la MRC - Les municipalités de la MRC desservent déjà en majorité les ICI dits « assimilables » (collectes des déchets, matières recyclables et matières organiques) lorsqu'applicable. En 2019, lors des appels d'offres en commun pour le traitement des matières résiduelles, les municipalités ont également prévu ces ICI (à quelques exceptions, par exemple les gros générateurs comme les épiceries) - À la suite du rachat du fournisseur de services actuel pour les ICI, SEE est à analyser des façons d'aider les ICI à diminuer leurs coûts de GMR qui ne cessent d'augmenter
20	Développer des partenariats pour la promotion du programme de certification <i>ICI ON RECYCLE!</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Discussions avec des partenaires potentiels (CREL, SDLR, Lanaudière Économique) - Complétion par le SDLR d'un questionnaire GMR lors de l'ouverture du dossier des entreprises 	MRC	2019 à 2021	<p>Avancement : ICI ON RECYCLE! est un programme de RECYC-QUÉBEC qui reconnaît les ICI qui ont mis en place et amélioré la GMR – devenu en 2018 ICI On recycle + Mesure en attente de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucune démarche entreprise par la MRC - Une municipalité est certifiée en 2022 (3 en 2021) - La MRC renouvellera sa certification en 2023
21	Faire la promotion d'initiatives positives de GMR des ICI	<ul style="list-style-type: none"> - Développement d'un créneau GMR dans les événements existants de la MRC (ex. Gala des entreprises) et mise sur pied de nouveaux événements ou reconnaissances 	MRC (SDLR)	2019 à 2021	<p>Avancement : Aucun événement ne s'est tenu entre 2020 et 2022 (pandémie) Mesure en attente de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucune démarche entreprise par la MRC
22			MRC	2019	<p>Avancement : Mesure en attente de réalisation</p>

N°	Mesure	Description	Responsables	Échéancier	Mise en œuvre 2022
	Faire la promotion des bonnes pratiques de GMR auprès des ICI et les informer des services qui s'offrent à eux	<ul style="list-style-type: none"> - Élaboration d'un guide des bonnes pratiques pour les ICI (dont répertoire électronique des récupérateurs et recycleurs) - Promotion des services de Lanaudière Économique (Développement durable) - Promotion de la certification <i>ICI ON RECYCLE!</i> - Promotion des services et du guide en privilégiant les démarches en personne 	Municipalités (diffusion)		- Aucune démarche entreprise par la MRC concernant cette mesure
23	Diffuser des exemples de réussite de synergie ¹ des sous-produits et de mutualisation ² des résidus auprès des ICI et des municipalités	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion des concepts de synergie et de mutualisation auprès des ICI et des municipalités - Promotion des services de Lanaudière Économique (ICI) - Promotion privilégiant les démarches en personne 	MRC Municipalités	2020	<p>Avancement : Mesure réalisée à 50 %</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation au Forum GMR 2019 de la MRC sur l'économie circulaire appliquée aux municipalités (par Lanaudière Économique) - Depuis 2020, la MRC fait partie du Comité consultatif régional en développement durable, initiative de Lanaudière Économique, dont l'un des mandats des membres est de <i>Permettre le partage de connaissances et de conseils pour le déploiement des projets en développement durable et en économie circulaire, notamment dans le cadre du Fonds Écoleader</i>
24	Instaurer et poursuivre la récupération hors foyer des matières recyclables et organiques dans les lieux publics et lors des événements municipaux	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des municipalités à la récupération hors foyer - Développement d'outils pour soutenir les municipalités - Promotion du programme de financement de la Table pour la récupération hors foyer (TRHF) pour l'achat d'équipements de collecte - Promotion de cas municipaux à succès 	Municipalités MRC	2018 à 2021 (2016 pour la promotion du programme de la TRHF)	<p>Avancement : Un dernier appel de projets de la TRHF s'est tenu en 2019</p> <p>Mesure réalisée à 75 %</p> <ul style="list-style-type: none"> - Infos sur la TRHF envoyées par la MRC par courriel aux 15 municipalités (2016) - Annonce faite par courriel aux 15 municipalités concernant l'appel de projets 2019 de la TRHF - En 2022, 13 municipalités ont des équipements dans les principaux lieux publics (hôtel de ville, bibliothèque, parcs, etc.) ou offrent la collecte hors foyer lors de leurs événements (14 municipalités en 2021)
25	Séparer les encombrants des déchets (collectes municipales de porte en porte) pour en favoriser la valorisation	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des municipalités à la valorisation des encombrants - Évaluation de la faisabilité et des coûts (collectes spécifiques) - Amélioration du suivi quantitatif des encombrants (récupérés, valorisés, enfouis) 	Municipalités MRC	Dès 2016 (selon l'échéance des contrats de collecte)	<p>Avancement : Démarche de collectes spécifiques trop onéreuse et manque d'infrastructures pour la récupération, le tri et la valorisation des encombrants</p> <p>Mesure abandonnée</p> <ul style="list-style-type: none"> - 12 municipalités offrent des collectes d'encombrants (réalisées en même temps que celle des déchets - pas de suivi ni de valorisation) - Il y a peu de données municipales sur les tonnages collectés et la majorité des encombrants est enfouie, à part quelques initiatives telles que <i>Ton surplus, mon bonheur!</i> (réemploi par Compo Recycle) et les DONATEurs de SDO
26		- Financement récurrent des programmes	Municipalités	2016 à 2021	Avancement : Mesure réalisée à 100 %

¹ Synergie des sous-produits : système d'échange de matières résiduelles dans lequel les résidus d'une entreprise deviennent les ressources d'une autre

² Mutualisation : concept selon lequel les ICI mettent en commun leurs matières résiduelles afin d'en faciliter la gestion et la valorisation

N°	Mesure	Description	Responsables	Échéancier	Mise en œuvre 2022
	Poursuivre les programmes de récupération des RDD, des résidus de textile et des piles dans les écoles	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion continue des programmes - Surveillance et contrôle des cloches de récupération des textiles sur le territoire (règlement modèle de zonage municipal) 	MRC (gestion et outils)	2016 pour le règlement de zonage	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite des trois programmes en 2022 <p><u>RDD :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 14 municipalités ont diffusé en 2022 des infos sur le programme des RDD, principalement, par ordre d'importance, par leur bulletin municipal, leurs médias sociaux, leur site web, leur calendrier des collectes et leur journée de l'environnement (infos avec comptes de taxes pour SZE) <p><u>Textiles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La MRC a produit en 2017 un exemple de publicité du programme des textiles - 9 municipalités ont diffusé en 2022 des infos sur le programme des textiles, principalement par leur bulletin municipal, leur site web et leurs médias sociaux <p><u>Règlement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - En 2016, la MRC a transmis aux municipalités un modèle de règlement de zonage (pour encadrer l'implantation de cloches de récupération) des textiles - Trois (3) municipalités ont adopté un tel règlement depuis 2016 (SCO, RAW et SEE)
27	Élaborer et diffuser des outils d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ) sur la GMR selon les demandes et besoins des municipalités	<ul style="list-style-type: none"> - Sondage auprès des municipalités (besoins) - Stratégie de communication - Élaboration d'outils d'ISÉ en GMR répondant aux besoins des municipalités - Création d'un lieu de stockage pour les outils à élaborer et ceux déjà réalisés par les municipalités - Diffusion des objectifs de la Politique québécoise de GMR, des répercussions financières d'une bonne GMR municipale, etc. - Promotion de la réduction à la source - Rappel des consignes de tri des matières résiduelles - Contacts directs (démarche en personne) à privilégier 	MRC Municipalités (diffusion)	2016 à 2021 2016 (stratégie)	<p>Avancement : Une stratégie de communication territoriale est envisagée en 2023 Mesure réalisée à 50 %</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sondage des besoins en communication à l'automne 2017 - Lieu de stockage choisi en 2019 (OneDrive accessible à toutes les municipalités) - 2 outils créés et disponibles (2019) : un dépliant sur le compostage domestique et un dépliant sur la 3^e voie - 8 municipalités ont diffusé en 2022 des infos sur la réduction à la source, principalement, dans l'ordre, par le bulletin municipal, les événements écoresponsables, les médias sociaux et le site web (aimants pour RAW et programme municipal de subvention pour la réduction des matières résiduelles à SAR) (11 en 2021) - Des municipalités ont des programmes de subvention à l'achat d'articles réutilisables (dont SAR pour les couches lavables et les produits d'hygiène féminine) - Deux municipalités ont aussi montré l'exemple lors d'événements en éliminant les bouteilles d'eau et en optant pour la vaisselle compostable (NDM et SBE) - 14 municipalités ont rappelé les notions de tri des MR par (en ordre de popularité) leur bulletin municipal ou celui de l'entrepreneur de collecte, le site web, les médias sociaux ou le calendrier des collectes (15 en 2021) - NDM fait un bilan de la GMR lors de chaque assemblée publique
28	Attribuer un mandat externe pour les besoins en communication et en graphisme générés par le PGMR	<ul style="list-style-type: none"> - Élaboration d'une stratégie de communication - Évaluation des ressources financières disponibles - Recherche de nouvelles sources de financement - Recherche de fournisseurs de services potentiels - Définition du mandat - Attribution du mandat 	MRC Municipalités (besoins)	2017 à 2021	<p>Avancement : Une stratégie de communication territoriale est envisagée en 2023 Mesure réalisée à 25 %</p> <ul style="list-style-type: none"> - Signature visuelle GMR définie par l'élaboration de pictogrammes pour 14 thématiques de GMR (2017) - Sondage par la MRC en 2021 de l'intérêt des municipalités pour une stratégie et une campagne d'ISÉ territoriale en GMR (pour un mandat externe prévu en 2023)
29	Créer, gérer et faire la promotion d'une banque territoriale électronique d'outils d'ISÉ en GMR pour les municipalités	<ul style="list-style-type: none"> - Cueillette d'outils d'ISÉ existants - Organisation et stockage des outils, dont ceux créés par la MRC - Promotion de la banque auprès des municipalités 	MRC	2017 à 2021 (en continu)	<p>Avancement : Mesure réalisée à 100 %</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lieu de stockage défini en 2019 (OneDrive) accessible à toutes les municipalités - 2 outils créés et disponibles (dépliants sur le compostage domestique et sur la 3^e voie) - Ajout d'outils des municipalités, de RECYC-QUÉBEC et autres depuis 2021
30		<ul style="list-style-type: none"> - Approches auprès des commissions et établissements scolaires pour connaître les 	MRC	2020 et 2021	<p>Avancement : Mesure réalisée à 50 %</p>

N°	Mesure	Description	Responsables	Échéancier	Mise en œuvre 2022
	Développer des partenariats stratégiques pour la diffusion d'informations en GMR	programmes et activités existants ainsi que leurs besoins de nouveaux outils pédagogiques en GMR - Approche auprès d'organismes de la région œuvrant en ISÉ et en éducation relative à l'environnement - Approche auprès des comités paritaires en environnement pour impliquer les travailleurs dans l'implantation de certaines mesures du PGMR - Privilégier les démarches en personne pour la diffusion - Partenariat avec les écoles - Outils de promotion de la certification <i>ICI ON RECYCLE!</i>			- Peu de démarches entreprises par la MRC – découlera probablement de la stratégie de communication prévue en 2023 - Le projet du FPEM 2017 (implantation du tri et de la collecte des MR dans les écoles primaires) a permis de créer des liens avec la Commission scolaire des Samares et 5 écoles du territoire. Dans le cadre de ce projet, le CREL a été engagé pour assurer la formation des élèves et du personnel dans 3 écoles participantes
31	Produire et diffuser du matériel d'ISÉ pour une bonne gestion des résidus de construction-rénovation-démolition (CRD) par les citoyens et les entreprises	- Élaboration d'outils de communication - Diffusion et distribution des outils lors de la délivrance des permis municipaux (réduction à la source, réemploi, tri à la source, centres de tri, etc.)	MRC Municipalités (diffusion)	2017 (annuellement)	Avancement : Mesure réalisée à 50 % - La MRC n'a pas élaboré d'outil pour cette mesure - 10 municipalités informent annuellement leurs citoyens principalement au moyen (dans l'ordre d'importance) de leur bulletin municipal, de leur site web, des médias sociaux ou du calendrier des collectes (12 en 2021) - SDO informe directement les citoyens lors de leur passage à l'écocentre et SZE indique une note spécifique à ce sujet lors de l'émission des permis
32	Intégrer des obligations de valorisation des agrégats et résidus CRD dans les plans et devis municipaux	- En tant que donneurs d'ordres, contribution des municipalités à la valorisation des résidus CRD - Détermination du type et de la valeur des travaux visés par les obligations	Municipalités	2017 à 2021	Avancement : Mesure en attente de réalisation - Aucune démarche entreprise
33	Informer les municipalités des possibilités de réemploi des agrégats dans divers travaux de construction et de réfection du réseau routier municipal	- Développement de partenariats avec des experts du domaine - Rencontres d'informations municipales avec ces experts	Municipalités MRC (partenariats et rencontres)	2019 et 2021	Avancement : Mesure en attente de réalisation - Aucune démarche entreprise
34	Sensibiliser les acteurs du secteur CRD aux objectifs de la Politique québécoise de GMR, à la réglementation municipale et aux pistes de valorisation de leurs résidus	- Développement d'un réseau d'information efficace auprès des associations sectorielles - Élaboration et diffusion d'outils de communication	MRC Municipalités (diffusion)	2019 à 2021	Avancement : Mesure en attente de réalisation - Aucune démarche entreprise
35	Faire la promotion des bonnes pratiques GMR auprès des acteurs du secteur CRD et les informer des services GMR disponibles	- Élaboration et diffusion d'un guide des bonnes pratiques incluant un répertoire électronique des récupérateurs et recycleurs CRD	MRC Municipalités (diffusion)	2019 à 2021	Avancement : Mesure en attente de réalisation - Aucune démarche entreprise
36			Municipalités	2018	Avancement : Mesure en cours de réalisation (environ 50 % jusqu'à maintenant)

N°	Mesure	Description	Responsables	Échéancier	Mise en œuvre 2022
	Augmenter les services offerts aux écocentres et les taux de valorisation des résidus récupérés	<ul style="list-style-type: none"> - Information des municipalités sur les services potentiels offerts dans les écocentres - Rencontres pour la mise en commun des expériences municipales - Visites d'écocentres performants - Répertoire des débouchés de valorisation pour les résidus des écocentres (mesure 13) - Analyse de la possibilité de mise en commun territoriale de certains résidus issus des écocentres 	MRC	(suivi et rappels annuels)	<ul style="list-style-type: none"> - Plusieurs municipalités ont apporté des améliorations à leur écocentre depuis 2017 : <ul style="list-style-type: none"> - Amélioration du suivi - Augmentation des heures d'ouverture - Amélioration du tri - Réaménagement du site (ex. SBE et SCO) - Amélioration de la sécurité (ex. RAW) - SDO a totalement réaménagé l'écocentre pour un meilleur tri des matières et un meilleur suivi quantitatif (2021) et offre 3 jour par an des services d'écocentre mobile - Le Forum GMR 2018 de la MRC a présenté une conférence sur l'optimisation et la conformité des écocentres municipaux (par Chamard Stratégies environnementales) - Un portrait des écocentres sur le territoire et leurs besoins a été réalisé en 2019 (demande du Comité technique PGMR). Des démarches pour trouver de nouveaux fournisseurs sont en cours (ex. branches)
37	Promouvoir le concept de ressourceries ³ et de réemploi auprès des municipalités	<ul style="list-style-type: none"> - Information des municipalités - Implantation éventuelle de ressourceries - Promotion et organisation d'évènements de type <i>Troc-tes-Trucs</i> et d'encans 	MRC Municipalités	2020	<p>Avancement : Mesure en attente de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucune démarche entreprise par la MRC mais discussion concernant des écocentres territoriaux et des ressourceries prévue en 2024 - 4 municipalités ont tenu des évènements de type « ventes de garage » en 2022 (2 municipalités en 2021) et SBE a organisé un atelier de réparation d'outils lors de la journée environnement - Il y a des initiatives intéressantes telles qu'un bazar des sportifs et le prêt d'équipements sportifs l'été (CHE)
38	Créer des liens avec les organismes du territoire pour la réutilisation, la récupération et la valorisation des objets, matières et résidus récupérés dans les écocentres	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontres avec les organismes communautaires - Développement de partenariats organismes-municipalités - Promotion du programme <i>Ton surplus, mon bonheur!</i> de Compo Recycle - Encouragement et reconnaissance du travail réalisé par les organismes et son impact positif sur la GMR 	Municipalités Organismes MRC (rencontres)	2020	<p>Avancement : Mesure réalisée à 50 %</p> <ul style="list-style-type: none"> - Depuis 2016, le Conseil de la MRC assure une redevance minimale de 7,5 sous/livre de résidus de textile amassés par les comptoirs vestimentaires participant au programme de récupération de la MRC afin de souligner le travail social et environnemental important réalisé par ces organismes - 4 municipalités ont un partenariat avec un organisme communautaire de leur territoire (pour meubles et objets en bon état) (3 en 2021) - 2 municipalités participent au programme <i>Ton surplus, mon bonheur!</i> de Compo Recycle, mais peu de ressources sont investies et peu de promotion du programme est faite
39	Développer un partenariat avec les organismes communautaires du territoire afin d'améliorer les suivis quantitatifs reliés au textile et aux objets réemployés	<ul style="list-style-type: none"> - Contribution des organismes à l'estimation des quantités de textile et d'objets valorisés par réemploi - Rencontres de discussion pour déterminer la faisabilité, les contraintes et l'aide à apporter aux organismes 	MRC Organismes	2016 à 2021	<p>Avancement : Mesure abandonnée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cette mesure a été présentée aux organismes participant au programme de récupération du textile de la MRC en 2017 (rencontre de discussion et d'échanges) - Mesure abandonnée considérant les difficultés techniques et opérationnelles de sa mise en œuvre par ces organismes
40	Améliorer le suivi quantitatif des résidus récupérés, valorisés et enfouis issus des écocentres	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des municipalités - Intégration d'exigences de suivi quantitatif dans les devis et les ententes de gestion et de transport des résidus recueillis dans les écocentres - Discussions avec les fournisseurs de services actuels - Création d'un outil quantitatif de conversion 	Municipalités MRC	Dès 2016 (annuellement)	<p>Avancement : Mesure réalisée à 50 %</p> <ul style="list-style-type: none"> - La sensibilisation des municipalités a débuté en 2017 avec les formations sur les appels d'offres en GMR qui rappelaient l'importance des bilans pour la gestion et l'amélioration continue - Elle s'est poursuivie en 2018 avec, entre autres, la conférence du Forum GMR 2018 de la MRC sur l'optimisation et la conformité des écocentres - Un portrait des écocentres municipaux du territoire et de leurs besoins a été réalisé en 2019 (demande du Comité technique PGMR) – une recherche de nouveaux fournisseurs est présentement en cours (pour contrer l'augmentation importante des coûts de traitement)

³ Ressourceries : Entreprises d'économie sociale en environnement œuvrant en récupération, réutilisation et revente de surplus domestiques donnés par les gens du milieu. En favorisant la valorisation, elles mettent en œuvre le développement durable.

N°	Mesure	Description	Responsables	Échéancier	Mise en œuvre 2022
41	Adapter et augmenter la sensibilisation à la GMR auprès des villégiateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Outils de sensibilisation adaptés aux villégiateurs - Diffusion accrue des outils - Nouveaux moyens de diffusion pour joindre les villégiateurs - Sensibilisation privilégiant les démarches en personne 	MRC Municipalités (diffusion)	Dès 2016 (annuellement)	<p>Avancement : Cette clientèle pourra spécifiquement être prévue à la stratégie de communication et à la campagne d'ISÉ territoriale en GMR (mandat externe) prévues en 2023 Mesure réalisée à 50 %</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une recherche de la MRC auprès d'autres municipalités de villégiature a permis de conclure en 2018 que les meilleurs moyens de sensibilisation de cette clientèle demeurent les avenues directes en personne (événements ou brigade verte) - SAR a organisé une brigade verte en 2020 - Une conférence sur les brigades vertes a été présentée lors du Forum GMR 2018 de la MRC - Une présentation a été faite lors du Forum GMR 2019 de la MRC par la MRC des Pays-d'en-Haut portant sur l'amélioration de la GMR en fonction des clientèles (villégiature et conteneurs semi-enfouis) - En 2022, 4 municipalités ont sensibilisé spécifiquement les villégiateurs, dont SDO par des accroche-bac. Le site web, les médias sociaux, le bulletin municipal et des informations transmises avec les comptes de taxes ont aussi été utilisés par les municipalités pour la sensibilisation (3 municipalités en 2021)
42	Réaliser des collectes annuelles d'encombrants et de résidus CRD pour le TNO	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluation des coûts des collectes - Planification aux budgets annuels du TNO - Information des villégiateurs concernés - Organisation des collectes - Analyse des résultats 	MRC	Dès 2016 (annuellement)	<p>Avancement : Mesure réalisée à 100 %</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bien que les municipalités de SMS et SCO offrent maintenant les services payants d'écocentre aux résidents du TNO, une collecte gratuite d'encombrants et de résidus CRD est organisée annuellement à l'écocentre de SMS
43	Mener des représentations politiques auprès du gouvernement pour la prise en compte de la villégiature dans les calculs des programmes de financement de GMR basés sur un facteur de performance (redevances pour l'élimination)	<ul style="list-style-type: none"> - Représentations réalisées par les élus au moyen des unions municipales (UMQ, FQM) - Adoption de résolutions transmises au ministre concerné 	Conseil de la MRC Municipalités	En 2016	<p>Avancement : Mesure jugée non nécessaire et abandonnée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rappel de la mesure fait au CPEM de février 2017 - Aucune résolution adoptée pour l'instant
44	Mener des représentations politiques auprès du gouvernement dénonçant certaines problématiques de GMR	<ul style="list-style-type: none"> - Représentations réalisées par les élus auprès des unions municipales (UMQ, FQM) - Adoption de résolutions transmises au ministre concerné <p>Exemples de problématiques : suremballage, utilisation du polystyrène, valorisation du verre, produits jetables, etc.</p>	Conseil de la MRC Municipalités	En 2016 et au besoin	<p>Avancement : Mesure réalisée à 100 %</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rappel de la mesure fait au CPEM de février 2017 - À la suite d'une recommandation du Comité technique PGMR (2019), le Conseil de la MRC a résolu d'enjoindre le gouvernement à obliger les ICI à améliorer leur GMR pour respecter les objectifs de la PQGMR et contribuer à la performance territoriale (visée par le programme de redistribution des redevances à l'élimination). Dans un souci d'exemplarité, le Conseil a aussi demandé que ces exigences se concrétisent dans un premier temps dans les ministères et organismes publics, dont les commissions scolaires (résolution CM-050-2020 envoyée au MELCC) - En 2021, la Conseil de la MRC a adopté des résolutions d'appui afin de prolonger les délais de révision des PGMR (CM-02-053-2021) et de mettre en place un mécanisme de vérification de l'exactitude des données GMR des ICI (CM-06-190-2021)
45	Inciter les municipalités à adhérer à la certification <i>ICI ON RECYCLE!</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion du programme auprès des municipalités - Offre d'un service d'aide pour compléter la demande d'adhésion - Élaboration et diffusion d'exemples d'actions, de mesures et d'activités de sensibilisation à réaliser 	Municipalités MRC (promotion et aide)	Dès 2016 (annuellement)	<p>Avancement : <i>ICI ON RECYCLE!</i> : programme de RECYC-QUÉBEC qui reconnaît les ICI qui ont mis en place et amélioré la GMR – devenu en 2018 <i>ICI On recycle +</i> Mesure réalisée à 25 %</p> <ul style="list-style-type: none"> - Promotion du programme faite au CPEM de mai 2017 - 1 municipalité est certifiée et la MRC renouvellera sa certification en 2023
46				En 2016	<p>Avancement : Mesure réalisée à 100 %</p>

N°	Mesure	Description	Responsables	Échéancier	Mise en œuvre 2022
	Se prévaloir d'un droit de regard interdisant la mise en décharge en Matawinie de déchets provenant de l'extérieur du territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Adoption d'un règlement par le Conseil de la MRC En prévision de l'implantation de lieux d'élimination sur le territoire 	Conseil de la MRC		<ul style="list-style-type: none"> - Élaboration d'un règlement de droit de regard en 2021 et adoption en 2022 (règlement 230-2022)
47	Créer un canal de diffusion des informations GMR entre la MRC et les municipalités	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion de Metrio⁴ auprès des municipalités - Formation annuelle des responsables municipaux sur l'utilisation de Metrio - Création et transmission d'un formulaire pour la réalisation du rapport annuel de suivi du PGMR pour le MELCCFP - Complétion du formulaire par les municipalités dans les délais prescrits du rapport au MELCCFP (30 juin) - Complétion de Metrio par les municipalités 2 fois par an (31 janvier et 31 juillet) 	MRC Municipalités	Dès 2016 (annuellement)	<p>Avancement : Mesure réalisée à 100 %</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formulaire élaboré en 2018 et depuis transmis annuellement aux municipalités - Envoi au MELCCFP du formulaire complété dans les délais prescrits de 2017 à 2022 - Promotion récurrente de Metrio lors des rencontres du CPEM, du Comité technique ou portant sur les appels d'offres en GMR - En 2019, améliorations apportées au compte Metrio
48	Poursuivre les activités du Comité de protection de l'environnement matawinien (CPEM) pour le suivi de la mise en œuvre du PGMR	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontres trimestrielles en 2016 et 2017 et semestrielles de 2018 à 2021 - Suivis des membres CPEM à leur conseil municipal respectif - Suivis au Conseil de la MRC 	CPEM MRC	Dès 2016 (en continu)	<p>Avancement : Mesure réalisée à 100 %</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rencontres du CPEM tenues chaque année et suivis réguliers faits au Conseil de la MRC - Nouveau Comité technique du suivi de la mise en œuvre du PGMR formé en 2019 - Rencontres du Comité technique PGMR tenues chaque année - CPEM non reconduit en 2020 - Comité technique PGMR maintenant responsable du suivi et de la mise en œuvre du PGMR - La nouvelle Commission d'aménagement et environnement, créée en 2021, joue le rôle de comité politique du PGMR, bien que toutes les décisions finales soient de la responsabilité du Conseil de la MRC - Le rapport 2022 du suivi de la mise en œuvre du PGMR sera déposé à la Commission aménagement et environnement
49	Diffuser auprès du public les informations concernant le suivi de la mise en œuvre du PGMR	<ul style="list-style-type: none"> - Transmission d'informations aux citoyens et villégiateurs (par comptes de taxes, bulletins municipaux, journées de l'environnement, etc.) - Diffusion d'informations sur les sites web respectifs - Communiqué de presse annuel 	Municipalités MRC (communiqué)	Dès 2016 (annuellement)	<p>Avancement : Mesure réalisée à 50 %</p> <ul style="list-style-type: none"> - 6 municipalités diffusent annuellement des infos sur le PGMR, principalement par leur site web, leur bulletin municipal, les médias sociaux ou une infolettre - La révision du PGMR en 2021-2022 a été l'occasion de diffuser beaucoup d'informations sur le PGMR

Acronymes des municipalités :

CHE :	Chertsey	SCO :	Saint-Côme	SMK :	Sainte-Marcelline-de-Kildare
ENT :	Entrelacs	SDA :	Saint-Damien	SFV :	Saint-Félix-de-Valois
NDM :	Notre-Dame-de-la-Merci	SDO :	Saint-Donat	SJM :	Saint-Jean-de-Matha
RAW :	Rawdon	SBE :	Sainte-Béatrix	SMS :	Saint-Michel-des-Saints
SAR :	Saint-Alphonse-Rodriguez	SEE :	Sainte-Émélie-de-l'Énergie	SZE :	Saint-Zénon

⁴ Metrio est un logiciel web, auquel la MRC est abonnée, permettant de compiler, centraliser, analyser et communiquer les données GMR des municipalités

Autres acronymes :

AOMGMR : Association des organismes municipaux de gestion des matières résiduelles

CA : certificat d'autorisation (du MELCCFP)

CM : Conseil de la MRC de Matawinie

CPEM : Comité de protection de l'environnement matawinien - *comité consultatif en environnement de la MRC de Matawinie* (formé d'un élu par municipalité) – non reconduit en 2020

CRD : construction, rénovation et démolition

CREL : Conseil régional de l'environnement de Lanaudière

ÉEQ : Éco Entreprises Québec

Forum GMR : forum de gestion des matières résiduelles organisé par la MRC de Matawinie. Le premier s'est tenu le 31 mai 2018 et le 2^e, conjointement avec la MRC de Joliette, a eu lieu le 4 avril 2019 (5 conférences à chacune des éditions).

FPEM : Fonds de protection de l'environnement matawinien – fonds de la MRC qui vise à financer des projets municipaux à caractère environnemental en fonction d'une thématique annuelle sélectionnée par la MRC – suspendu depuis 2020

FQM : Fédération québécoise des municipalités

GMR : gestion des matières résiduelles

ICI : industries, commerces et institutions

ISÉ : information, sensibilisation et éducation

LET : lien d'enfouissement technique

MELCCFP : ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (anciennement le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques - depuis 2018 - plus anciennement le MDDELCC)

Metrio : logiciel web permettant aux municipalités de compiler leurs données quantitatives de GMR pour les fins de suivi de la mise en œuvre du PGMR par la MRC

MR : matières résiduelles

MO : matières organiques (ou putrescibles)

PQGMR : Politique québécoise de gestion des matières résiduelles

RDD : résidus domestiques dangereux

RÉP : responsabilité élargie des producteurs

RITDM : Régie intermunicipale de traitement des déchets de Matawinie (propriétaire de l'usine de compostage de Chertsey) formé de CHE, RAW et SDO

SDLR : Service de développement local et régional de la MRC de Matawinie (devenu Développement Matawinie en 2022)

t ou tm : tonne ou tonne métrique

TIC (résidus) : technologies de l'information et des communications (ex. ordinateur, téléphone, téléviseur, imprimante, appareil photo numérique, etc.)

TNO : Territoire non organisé de la MRC de Matawinie

UMQ : Union des municipalités du Québec

u.o. : unité d'occupation